



**JEUNES, PRÉVENTION, SOCIAL**

### **QUAND C'EST NON, C'EST NON**

« Parenthèse » réalise un travail remarquable de prévention contre le sexisme chez les jeunes et de prise en charge des femmes victimes de violences conjugales

Publié le 08 décembre 2023



MÉDIATHÈQUE  
ALBERT CAMUS

**QUAND  
C'EST NON  
C'EST**

**NON**

ma  
Médiathèque Albert Camus



Le consentement. Nom masculin propulsé au coeur d'une actualité sociétale et littéraire qui a trouvé racine sur notre territoire au détour de l'action « Quand c'est non, c'est non ! » (1).

Cette nouvelle version de l'opération de sensibilisation des collégiens et lycéens, propose, à l'issue du visionnage de trois courts métrages percutants sur le sexisme, le harcèlement et le consentement sexuel, de poser les maux dans le cadre d'un débat. La formule délie les langues et permet d'évoquer, sans tabou, les risques de dérives et les limites infranchissables.

C'est une initiative dont Antibes a été précurseur et qui connaît des ramifications tout au long de l'année grâce aux interventions dans les établissements scolaires de l'équipe du service « Parenthèse ». Là, par le biais de colloques et de rencontres, est réalisé un travail fondamental de prévention de la violence dans le cadre des relations amoureuses chez les jeunes.

En 2022, 274 femmes ont poussé la porte de Parenthèse. Conseillées par un ami, un policier ou un représentant de la justice, en 2022, 274 femmes victimes de violence conjugales ont poussé la porte du service « Parenthèse » (2), dont 167 pour la première fois.

« Chaque parcours de femme est unique - insiste Karine Raimondo, responsable de « Parenthèse ». Notre rôle est d'apporter des réponses sur mesure à chacune d'elles en bousculant le moins de choses possible dans les domaines de leur vie impactés par cette histoire de violence ». Un double suivi à la fois individuel, par des professionnels dans les domaines juridique, social et psychologique et, collectif, au sein de groupes de parole est proposé. « Parenthèse » est un maillon crucial dans un parcours de vie qui, selon les histoires, peut emprunter la route d'un commissariat de police, d'un Palais de Justice, de l'hôpital, d'un hébergement d'urgence, ou d'une association d'aide aux femmes pour l'attribution d'un téléphone « grave danger ».

## NOUVEAU PARTENARIAT AVEC L'HÔPITAL

Quand le moment est venu pour la victime, un travail de reconstruction s'organise autour d'un nouveau projet de vie et d'une quête d'autonomie. Pourtant, les dégâts commis par les violences peuvent se traduire par une incapacité à gérer sa vie au quotidien. Dépressions lourdes, addictions massives, état de sidération installé... Dans certaines situations, et malgré les outils mis en place, la situation psychique d'une victime peut entraver ce chemin de libération.

Pour répondre à ces situations complexes et dangereuses pour les victimes elles-mêmes, un nouveau partenariat vient d'être établi par la CASA avec le service psychiatrique du Centre Hospitalier d'Antibes. À la demande de « Parenthèse », la victime pourra bénéficier d'une consultation avec un médecin psychiatre. « Jusque-là, les victimes étaient redirigées vers des structures extérieures.

Désormais, la consultation avec le médecin se passe dans nos locaux après une première évaluation réalisée par nos soins » commente Karine Raimondo. Le médecin va pouvoir établir un diagnostic, évaluer le risque, délivrer des traitements, rédiger un certificat médical pouvant être retranscrit en ITT (Interruption du Temps de Travail) pour une éventuelle lecture judiciaire et pénale ou encore donner un accès aux soins intra ou extra-hospitalier. C'est un nouvel outil essentiel dans le parcours long et compliqué des victimes de violences conjugales.

(1) Opération anciennement nommée « Touche pas à ma Pote ».

(2) « Parenthèse » créée par la Ville d'Antibes il y a 14 ans est désormais un service public CASA. C'est le seul service public sur le département dédié aux victimes de violences conjugales.

Infos +:

Les Allées Grenadines Bât A 690, route de Grasse Antibes

Tél. 04 92 19 75 60

Lundi au vendredi de 9h à 12h30 - 13h30 à 17h

## MAS DES OLIVIERS, UN FOYER POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

Depuis deux ans, le Mas des Oliviers, foyer pour les femmes victimes de violence, a rouvert ses portes à Antibes.

Dans une maison confortable et chaleureuse, achetée par la CASA, 18 femmes avec enfants sont prises en charge par l'Alfamif, Association pour le Logement, la Formation, l'aide médicale aux isolés et familles. Les pensionnaires accueillies dans des situations d'urgence après avoir subi des « violences intrafamiliales » trouvent là, un havre pour se poser et se reconstruire auprès de leurs enfants.

L'association accompagne les victimes hébergées sur la base d'un projet social global, menant progressivement à l'autonomie.

Les dix-huit places ont obtenu le statut Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et sont labellisées « femmes victimes de violences ».



HÔTEL DE VILLE  
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS

24 Cours Masséna,  
06600 Antibes